

VÉGÉTALISATION ET
DÉSIMPÉRMÉABILISATION
D'UNE COUR D'ÉCOLE

COUR D'ÉCOLE DE TRONVILLE

TRONVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE)
201 habitants (2022), INSEE
7 km²

LES ACTEURS

Maître d'ouvrage (MO) : Commune de TRONVILLE
Accompagnement, conseil et/ou Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) : Meurthe & Moselle Développement 54, agence de l'eau
Maître d'œuvre : Paysagiste concepteur mandataire : Agence Architecture du Paysage (ADP), M. Jimmy GOUZOU

COMMENT

Surface du projet : 535 m²
Année de démarrage des études : 2020
Année de fin de travaux : 2023
Coût des travaux : 66 740 € HT
Ratio : 125 €/m²
Montant des aides :
Agence de l'eau Rhin-Meuse : 36 000 €

LE + PROJET

- Avoir sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre avec un Paysagiste concepteur mandataire
- Création d'un projet multifonctionnel (partage de la cour entre l'école et la salle communale)

LES + PARCS

- Emploi de matériaux biosourcés et/ou locaux
- Préservation de la faune et de la flore

PRÉSENTATION DU PROJET



Mise en œuvre d'un amphithéâtre avec des bancs en pierre, afin de favoriser la pratique de l'école en plein air



Nouve végétalisée peu profonde, gravillonnée et plantée de végétaux adaptés à de fortes amplitudes thermiques et hydrologiques

L'opération d'aménagement consiste en la réhabilitation de la cour d'école, avec remodelage topographique, traitement complet des surfaces (cour en enrobé, jardin engazonné et planté), création de bacs potagers et création d'un amphithéâtre de verdure en fond de jardin. Les eaux de toiture sont stockées dans une cuve destinée à l'arrosage des bacs potagers et les eaux de ruissellement de la cour sont dirigées dans une rivière sèche plantée.

Les deux grands arbres situés dans la première partie de la cour doivent être préservés car leur ombre est précieuse. Cour et jardins sont également utilisés comme espaces extérieurs lorsque la salle polyvalente est utilisée pour une fête.

MOT D'ÉLU



« J'étais parti sur l'idée d'une simple reprise de l'enrobé existant, mais le projet paysager apporte un vrai plus pour les enfants de l'école, mais également pour les habitants qui profiteront de la cour hors temps scolaire (usage comme parc public et comme jardin de la salle des fêtes) ».

HUMBERT Serge
Maire de la commune de Tronville

LES CONTACTS DU PROJET

Pnr de Lorraine : delphine.montoya@pnr-lorraine.com,
laure.rhin@pnr-lorraine.com

